

En avoir ou pas... de l'accent

Autor(en): **Matthey, Marinette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **34 (2007)**

Heft 136

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-245115>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

▶ EN AVOIR OU PAS... DE L'ACCENT

Marinette Matthey, sociolinguiste, professeure, Université de Lyon 2

Quand on apprend à parler une langue en écoutant et regardant des personnes qui parlent cette langue, et en menant des activités avec elles, on se met d'ordinaire à parler plus ou moins comme elles. C'est le cas pour les enfants qui apprennent leur(s) langue(s) maternelle(s), mais aussi pour les adultes qui apprennent une deuxième langue « sur le tas » : ils conserveront bien sûr très souvent un « accent étranger », mais ils s'approprient aussi peu ou prou l'accent de la région dans laquelle ils acquièrent une nouvelle langue. La manière de parler, le fait d'utiliser les mots et les expressions « du coin », comme la façon de les prononcer est une marque d'identité, qu'on peut revendiquer, ou au contraire vouloir effacer, tant il est vrai qu'un accent régional est encore souvent perçu comme un stigmate social associé soit à la ruralité soit aux « couches populaires ». La connotation négative des accents régionaux est une des raisons qui expliquent leur relative disparition, au profit d'un accent plus standard influencé par l'institution scolaire et les médias, ou alors de manières de parler plus « rebelles », qui consistent à adopter le stéréotype de l'accent des « jeunes de banlieue », véhiculé par les médias et le cinéma français.

Mais qu'est-ce que l'accent, finalement ?

Une variété régionale de français se caractérise par un ensemble de phénomènes, dont l'accent est le plus visible. La notion d'accent recouvre des aspects à la fois prosodiques et phonétiques. La prosodie renvoie à la courbe mélodique des énoncés et aux aspects rythmiques de la parole, c'est-à-dire à la manière de produire des syllabes, de les grouper, de les démarquer, de les allonger ou de les accentuer. La phonétique concerne la manière de prononcer les sons (les phonèmes en termes techniques).

L'accent neuchâtelois prototypique a une courbe prosodique que l'on identifiera peut-être grâce au concours... mais il n'est pas facile de donner un modèle prosodique de cet accent, même si toute personne vivant dans le canton de Neuchâtel depuis un certain nombre d'années identifiera facilement l'accent neuchâtelois. A ma connaissance, aucune étude linguistique n'a été réalisée à ce jour sur cette question.

En revanche, la phonétique (branche des sciences du langage qui étudie l'articulation des sons) permet de relever quelques traits typiques de l'accent neuchâtelois, mais il faudrait peut-être dire de l'accent jurassien, car les fron-

tières cantonales et nationales ne correspondent pas aux frontières linguistiques et de nombreux traits neuchâtelois se retrouvent jusque dans la région de Lons-le-Saunier (comme on peut l'entendre sur le site <http://accentsdefrance.free.fr/>).

Voici quelques-uns de ces traits (la liste n'est pas exhaustive) :

- Les /R/ sont prononcés très en arrière de la gorge et sont fortement roulés, un peu comme le ch de Bach prononcé à l'allemande (ouais, le Locle, notwithstanding Bilanz, c'est supeR);
- Les mots qui se terminent par -o ou -ot se prononcent avec un /o/ ouvert (vélo, météo, pot, cachot...);
- Les mots qui contiennent un /o/ (écrit o ou au) suivi d'une consonne sont en revanche fermé et allongé (apprôche, encôre, à gôche, épôle, mômie);
- Les /an/ ont tendance à se dénasaliser pour devenir /â/ (châtons en choeur !);
- Les /g/ et les /gr/ ont tendance à s'assourdir pour tendre vers /k/ et /kr/ (sales kamins !, la krand rue);

Au-delà de ces quelques phénomènes phonétiquement objectivables, il faut prendre en compte que la reconnaissance d'un accent est autant liée à l'oreille de celle ou de celui qui écoute qu'aux particularités articulatoires de celle ou de celui qui parle. Certaines personnes vous diront peut-être que l'accent loclois n'est pas tout à fait le même que l'accent chaux-de-fonnier... mais pour un Neuchâtelois du Bas, il n'y a la plupart du temps qu'un seul accent : celui du Haut ! Sans parler de certains Français qui ne vont distinguer qu'un accent suisse, sans même faire la différence entre un accent alémanique et un accent régional francophone...

Peut-on contrôler son accent ?

Toute personne qui vit en société a différentes manières de parler, différents styles de parole. On ne parlera pas la même chose selon qu'on passe un examen, qu'on participe à une conversation familiale pendant un repas ou qu'on raconte une anecdote au bistrot avec des copains. Même les très jeunes enfants sont capables d'adapter leur manière de parler lorsqu'ils s'adressent à un plus petit qu'eux, par exemple. Mais peut-on se défaire d'un accent ? Pas si facile de le gommer entièrement ! Dans la mesure toutefois où tous les francophones partagent un modèle de langue standard, il est possible de rapprocher sa manière de parler de celle entendue à l'école ou dans les médias. Mais si on peut facilement fermer les /o/ des mots en -ot ou -o, il est beaucoup plus difficile de faire remonter le lieu d'articulation du /R/... c'est souvent ce trait qui permet de repérer le locuteur neuchâtelois !

La question de l'accent est liée à l'identité et celle-ci se construit tout au long de la vie, elle n'est pas donnée une fois pour toute. Pour des questions identitaires, tel ou telle essaiera de masquer son origine régionale, ou au contraire la mettra en avant. Les politiciens, par exemple, pourront conserver un accent qui signifie qu'ils font bien partie de la communauté dont il sollicite les suffrages. L'accent ne va donc pas de pair avec une manière familière de parler : on peut conserver son accent dans un style formel.

Mais l'accent n'est pas le seul indice qui fait repérer les habitants et les habitantes du canton de Neuchâtel, les mots utilisés, les expressions, les tournures grammaticales font aussi partie de ce qu'on peut appeler, à la suite de William Pierrehumbert (1926), le parler neuchâtelois (et suisse romand).

Au delà de l'accent... le parler neuchâtelois

Le lexique. Les mots que nous utilisons ne se trouvent pas toujours dans les dictionnaires du français standard. Mais attention, les mots uniquement neuchâtelois sont fort rares : souvent ils sont communs à toute la Suisse romande (comme s'encoubler ou agender), ou s'entendent autant à Saint-Imier qu'au Locle. De plus, nous avons également un lexique commun avec le Jura français (le terme bouille, variante de boille (à lait) peut s'entendre jusqu'à Saint-Claude).

Nombreux sont les mots ou expressions régionales qui ne sont plus connues aujourd'hui : vous savez ce qu'est un dason ? Ce que signifie un genou qui tresse ? Vous savez ce que veut dire pouet ? Vous faites parfois un petit niquet après diner ? Et votre petite dernière est une gâtionne ? Si oui, c'est que votre variété de langue est légèrement archaïque !

Il suffit de parcourir le dictionnaire de Pierrehumbert mentionné ci-dessus pour se rendre compte que bon nombre d'expressions régionales qu'il recense au début du XXe siècle ne sont plus utilisées aujourd'hui par la majorité des personnes de ce canton. Leur connaissance diminue au fur et à mesure que baisse l'âge des locuteurs, mais il est encore possible pour les générations âgées de transmettre ces mots ou ces expressions couramment utilisées par nos ancêtres.

Ces termes régionaux peuvent venir du patois – disparu comme langue mais qui a laissé des traces (c'est le cas de s'encoubler, de la dare, de péclette, de ouxer...); ils peuvent aussi tout simplement appartenir à une couche plus ancienne du français (on dînait à midi en France sous l'Ancien régime) ou, bien sûr, venir de l'allemand (succès garanti avec les chpatses, le chtècre et le chtèmpf, voire, pour les plus âgé-e-s d'entre nous le chpènser (emprunt à l'anglais spencer qui termine sa course dans le parler régional après avoir transité par le suisse allemand !)

La grammaire. Comme les connaissances scolaires nous font croire que la langue est faite de règles rigides et qu'il n'y a qu'une manière correcte de parler, nous avons tendance à interpréter tout écart à la norme comme une forme régionale, mais il n'en est rien. Ainsi, le fait de dire mon frère, i prend jamais l'train n'a rien de régional. Il s'agit de la grammaire normale du français parlé à Marseille, à Montréal, à Bamako et à Neuchâtel. Pierrehumbert fait une telle confusion en consacrant une entrée à I, interprété comme une variante régionale et populaire de il, tout comme iz serait une variante de ils (iz ont pas d'idée). Sous la même entrée, il répertorie également la tournure qui consiste à redoubler le sujet en donnant l'exemple çui qui perd i n'pourra plus jouer. A nouveau, il s'agit là d'une structure grammaticale tout à fait normale du français parlé, mais Pierrehumbert ne pouvait pas le savoir. Il faudra en effet attendre les travaux sur la syntaxe de ce français oral, dans les années 1980 (Blanche-Benveniste 1997) pour que l'on reconnaisse enfin que ces deux phénomènes grammaticaux n'ont rien de régional ou de populaire mais qu'ils font partie de la syntaxe du français parlé, jamais décrite dans les manuels de grammaire mais régulièrement et massivement attestés dans le français de toute région.

Au niveau de la grammaire, le parler neuchâtelois montre ainsi peu de spécificité. On peut entendre dans notre canton, comme dans les autres cantons suisses et plus largement sur toute l'aire du franco-provençal, voire bien plus loin, les tournures suivantes j'ai personne vu, il veut pleuvoir, donne m le, je vais lui aider...

- J'ai personne vu est généralement expliqué par un « calque » du patois : nion (personne, du latin nec unum), comme rien, se place entre l'auxiliaire et le participe passé dans les dialectes franco-provençaux;
- Il veut pleuvoir est une tournure répertoriée depuis longtemps. Ferdinand Brunot (linguiste français du début du XXe siècle) la mentionne ainsi : « Il y a un futur prochain formé avec vouloir : il veut pleuvoir; mais c'est là une forme usitée seulement dans le Sud et dans l'Est; elle n'est pas parisienne » (Brunot, 1926 : 465). Selon le grammairien belge Joseph Hanse (1987 : 1019), cette tournure est utilisée dans le Lyonnais, en Bourgogne et en Wallonie. Finalement, on peut se dire qu'il veut pleuvoir s'entend partout mais ne se dit pas à Paris !
- L'inversion des pronoms (donne moi-le, donne m le) est une variante également bien attestée dans différentes régions francophones, mais proscrite par la norme standard;
- Lui aider est une forme courante dans le français du XVIIe siècle, elle s'est peut-être spécialement maintenue dans le voisinage de la frontière des langues sous l'influence de l'allemand (helfen + datif).

Enfin, on trouvera dans le parler suisse romand et donc neuchâtelois un grand nombre de noms en -ée, dérivés de verbes en -er : giclée, tombée (par exemple, une giclée ou une tombée de kirsch), une crevée (une gaffe), une dérupitée (descente rapide, dégringolade), etc. Le vocabulaire de l'ivresse est particulièrement bien représenté par ce procédé (tuée, muflée, torchée, camphrée...).

Ouvrages cités

Ferdinand Brunot (1926) *La pensée et la langue* (Editions Masson). Claire Blanche-Benveniste (1997) *Approche de la langue parlée en français* (Editions Ophrys). Joseph Hanse (1987) *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* (Editions Duculot). William Pierrehumbert (1926) *Dictionnaire du parler neuchâtelois et suisse romand*. (Editions Attinger).

LA MEFA - LE SOUFFLE

Olivier Frutiger, Arthaz (Haute-Savoie)

*Sé modâ pé la shérotire damo,
I téran-nâve, marshive pé l
patergo,
Ma psholta dan la fata pé m déchâ,
Poué on bâton pé pâ m'émouzêlâ.
Y'é topari tan de s dékapitâ,
E ko tot'an-mourti, de s'évourâ.*

*I fassè n'èrgonfi é on tlèrbé,
Mé y'ètè adé an-neble an Melbé.*

*Véjeu on vou d shawe seutra pé l
shanpé.
Adan, m sé dye : Le salyifeur é che.*

*Feudra d'abor étramâ la lzhabé.
D vi to santye, me chouantsive
tâlamán rshe.*

*La téra fmâve é s résheudâve to
plan, Lou beule rgolyivon d'édye
pèrmi lou shan.*

*Tot'ètè déssonzhya, to rprégnive
vya. Pé lassi sourti ma dyoué, m
sé kéja.*

J'ai emprunté le chemin du haut,
La neige se dissipait, je marchais dans la
boue,
Ma fiole en poche pour me désaltérer,
Et un bâton pour ne pas trébucher.
Il est grand temps de quitter la maison,
Et encore tout engourdi, de respirer le
grand air.
Un arc-en-ciel répondait à une éclaircie,
Mais des nuages enveloppaient encore
Miribel.

J'apercevais un vol de corneilles s'appro-
cher, dans le vieux champ.
J'ai alors pensé : Le printemps nous re-
vient.

Il faudra bientôt ranger la luge à foin.
De voir tout cela, je me sentais tellement
riche.

La terre fumait et se réchauffait tout dou-
cement, L'eau sourdait des champs.

Tout était en éveil, tout reprenait vie.
Pour exprimer ma joie, je me suis tû.